

Madame la Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Messieurs les Recteurs et leurs représentants,
Mesdames et Messieurs les Députés provinciaux, Echevins, Conseillers provinciaux et communaux,
Monseigneur,
Révérend Père Provincial,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Présidents,
Mesdames, Messieurs,
Chers étudiants, chers collègues, chers amis,

Votre présence en cette séance de rentrée académique est pour notre communauté universitaire toute entière un chaleureux engagement à poursuivre nos missions d'enseignement et de recherche et, à travers elles, de service de la jeunesse mais aussi de service de nos contemporains et des générations futures, proches ou vivant dans d'autres quartiers de notre village planétaire.

Je souhaiterais comme chaque année, rendre brièvement hommage à celles et ceux qui ont consacré leur talent, leur énergie, leurs compétences à notre Université et qui nous quittent aujourd'hui pour débiter une nouvelle tranche de vie débordante de projets.

Docteur en Histoire de l'Art de l'UCL, **Yvette VANDEN BEMDEN** a été longtemps directrice du département d'Histoire de l'Art et Archéologie avant de terminer sa carrière académique comme doyenne de la faculté de Philosophie et Lettres. Reconnue comme « LA » spécialiste belge des vitraux, elle est l'auteur de nombreux ouvrages et contributions dans ce domaine. Il y a quinze jours, elle présidait ici même le comité scientifique du 8^{ème} congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie. Très soucieuse de collaborations interuniversitaires, elle oeuvre à la création d'un DES en Conservation et gestion du patrimoine et d'un DEA en Art actuel. Membre de la Commission Histoire du FNRS, elle vient d'être nommée membre correspondant de l'Académie royale de Belgique. Ses anciens étudiants et collègues n'oublieront pas son dynamisme, sa disponibilité, son indéfectible bonne humeur et son enthousiasme sans faille dans la promotion des études et recherches en Histoire de l'Art.

Docteur en philologie germanique de l'Université de Gand, **Manfred PETERS** a enseigné la linguistique allemande et générale. Homme d'action, il ne s'est jamais contenté d'accomplir les nombreuses tâches d'enseignement et de recherche qui lui étaient confiées. Son sens du service n'est plus à démontrer : c'est ainsi qu'il a assuré la direction de l'unité d'Allemand, le décanat de la faculté de Philosophie et Lettres ainsi que la présidence de diverses commissions. Artiste à ses heures, il a contribué à la décoration des couloirs de sa faculté. Voyageur, homme de dialogue, intéressé par les questions de société, il préside l'Université de Paix, fondée par Dominique Pire, s'est engagé à la FUCID et a assuré plusieurs programmes européens d'alphabétisation au Kivu. La promotion de la langue allemande en Belgique et la défense d'une société belge multilingue restent deux de ses préoccupations majeures.

Docteur en Sciences économiques de l'UCL, **Robert DESCHAMPS** enseigne la macroéconomie et la politique macroéconomique. Homme d'action, il a été directeur de département, doyen et président de l'Assemblée générale. Dès les années 1980, il est un des piliers du tout nouveau « Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne » ; il y développe des travaux sur les finances publiques. Il devient ainsi le spécialiste belge francophone des budgets des entités fédérées ; avec son collègue Michel MIGNOLET, il travaille à la demande des quatre présidents de partis sur les simulations budgétaires de la Communauté française, des régions wallonne et bruxelloise et de la Cocof. Professeur engagé dans les débats publics, il partage volontiers ses analyses avec les acteurs des mondes politique et socio-économique. Il a siégé dans plusieurs conseils importants, tels que le Conseil Supérieur des Finances, le Conseil Central de l'Economie et l'Observatoire wallon de l'Emploi.

Docteur en sciences physiques de l'Université de Paris, **Alain KRIEF** nous arrive en 1972 dans le contexte de la création des licences. Spécialiste de la chimie organique de synthèse, il se lance dans les diverses tâches d'enseignement et de recherche avec enthousiasme et efficacité. Durant sa carrière, il a épaulé 45 thèses de doctorat et plus de 120 mémoires ; il a aussi été à l'initiative de plusieurs congrès internationaux importants. Grâce à des collaborateurs talentueux, son Laboratoire a progressivement acquis une réputation internationale de premier plan. On ne s'étonnera donc pas de le voir siéger à la commission de chimie minérale et organique du FNRS ni de voir couronner ses travaux par le Prix Wernaers. Rendons enfin hommage à son sens exceptionnel de la négociation qui lui a permis de décrocher de nombreux crédits et d'obtenir pour son laboratoire les instruments les plus sophistiqués.

Ingénieur civil et docteur en mathématique, **Hien Van NGUYEN** crée au sein du département de Mathématique une unité d'enseignement et de recherche en Optimisation. Malheureusement pour lui, ses collègues ne lui laisseront pas tout loisir de se consacrer à temps plein à ses activités de recherche et d'enseignement ; très vite, ils lui confient la direction du département, puis le décanat, et enfin la lourde responsabilité d'administrateur en charge de la recherche et de Président du Conseil de recherche. Sa façon d'aborder et de résoudre les problèmes humains a été unanimement appréciée. Fidèle à ses origines, une de ses préoccupations majeures a été de mettre sur pied, dans le cadre de la CUD, une collaboration universitaire belgo-vietnamienne, ce qui s'est traduit par l'organisation au Vietnam de sept Ecoles d'Eté consacrées à l'Optimisation. Nous ne doutons pas qu'il continuera à développer encore longtemps ces coopérations.

Autre mathématicien, docteur de l'Université de Californie et fort d'une expérience de chercheur qualifié du FNRS à l'Université de Gand, **Franck CALLIER** arrive à Namur en 1974 pour y développer sa spécialisation en théorie mathématique des systèmes. Chercheur internationalement reconnu, auteur et co-auteur de nombreuses publications et ouvrages, le Professeur CALLIER a multiplié les collaborations scientifiques dans les universités belges et étrangères ; il a notamment poursuivi des travaux de recherche avec des collègues californiens. Très attaché à son enseignement, parallèlement à une activité de recherche importante valorisée par de nombreuses publications internationales de haut niveau, il a assuré durant 34 ans une lourde charge de cours, particulièrement dans le domaine de l'optimisation.

Ingénieur civil de l'UCL et maître en informatique de la faculté des Sciences de Paris, **Jean RAMAEKERS** arrive à Namur en 1968 pour participer à la mise en route du premier ordinateur des FUNDP. Sa carrière académique s'identifie avec celle de l'institut d'Informatique dont il a été tout naturellement amené à prendre le pilotage de 1984 à 1990. En outre, il assure durant six ans la direction du Centre de calcul. Ses recherches portent essentiellement sur la sécurité informatique, les systèmes d'exploitation, l'informatique et le handicap. Homme de contact facile, sociable, cultivé, apprécié par les étudiants, il sait gérer les situations délicates, dans lesquelles il fait preuve d'un grand sens du compromis. Son implication active dans le pouvoir organisateur de l'HENAM a été d'un apport précieux pour les contacts entre l'université et les hautes écoles namuroises.

Dans le personnel **scientifique**, deux chefs de travaux sont admis à la retraite : Messieurs **Alain MOUSSIAUX** au département de physique et **Thanh HUYNH THU** à la faculté de médecine ; ils ont très largement contribué l'un et l'autre à l'accompagnement des étudiants ainsi qu'à l'appui scientifique aux travaux de recherche de très nombreux mémorants et doctorants.

Enfin, après une longue carrière au service de la communauté universitaire, **plusieurs membres du personnel administratif, technique et ouvrier** nous quittent également pour une retraite bien méritée :

- Michel THIRIART et Paulette SACRE à la BUMP
- Noelle LABIDI, Michel DIEU et Fernand FOCANT au SIU
- Raphaël DEOM et Arlette DAUTRELOUX en faculté de Médecine
- Chantal DEVIGNON et Yves HOUBION au service de microscopie électronique
- Elise BONIFACI et Francine FURNEMONT en faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion
- Noëlla NOEL à l'économat
- Michelle CHISOGNE à la crèche
- Micheline DONDERS aux restaurants universitaires
- Rita FEDUNIAK et Christiane SAINTHUILE aux services techniques.

Toutes et tous, aux postes qu'ils occupaient, se sont dévoués durant de nombreuses années au service de l'institution. Qu'en notre nom à tous, ils soient aujourd'hui remerciés et qu'ils puissent profiter pleinement d'une retraite active et épanouissante. Qu'ils soient assurés que nous serons toujours heureux de les revoir parmi nous.

Durant l'année académique écoulée, trois membres de la communauté universitaire nous ont quittés pour la maison du Père.

- Monsieur **Stéphane GILCART**, professeur à la Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion et à la Faculté de Droit.
- Madame **Micheline BODART**, puéricultrice à la crèche.
- Monsieur **Martin CHOMINIATYCZ**, étudiant en première année de bachelier en médecine.

A leurs familles et à leurs proches, notre communauté universitaire réitère ses sentiments de profonde sympathie.

Je retiendrai de l'année académique qui vient de s'achever quatre évènements particulièrement importants. Tout d'abord, la réflexion approfondie menée au sein de l'Assemblée générale en vue de la création d'une **université « nouvelle »** avec nos partenaires de l'Académie, soit les Facultés Universitaires Catholiques de Mons, les Facultés Universitaires Saint-Louis et l'Université Catholique de Louvain. A l'issue de sa réflexion, l'Assemblée générale a décidé d'entrer en négociation. Cette décision a eu pour conséquence que de nombreux membres de notre communauté universitaire ont été amenés à travailler à un rythme intensif pour préparer divers dossiers stratégiques et techniques. Je tiens, dans ce contexte, à remercier tout particulièrement les membres du groupe stratégique mis sur pied par l'Assemblée générale, le Professeur Paul WYNANTS qui a accepté d'assumer la coordination du projet avec une collègue de l'UCL, ainsi que tous ceux qui ont participé aux treize groupes de travail chargés de l'inventaire comparatif des procédures existantes dans nos quatre institutions. Le travail qui nous attend dans les prochains mois pour donner corps au projet de création de cette nouvelle université est énorme et nécessitera la collaboration d'un nombre toujours plus important de personnes qui deviendront les acteurs de cette évolution institutionnelle. Il nous faut en effet transformer ce qui était au départ une contrainte plus ou moins explicite des instances politiques en une prodigieuse opportunité pour nous, pour notre communauté et pour notre région. Pour nous, cette université « nouvelle » offre à nos facultés la possibilité d'être, au sein d'une grande université, un partenaire reconnu à l'échelle nationale et internationale dans son identité propre et dont les spécificités seront promues comme une réelle valeur ajoutée de l'institution globale.

Je me dois ensuite d'évoquer le très mauvais feuilleton qui a été imposé aux étudiants de **première année de médecine** et à leurs professeurs durant cet été. Les contraintes du numerus clausus sont déjà particulièrement cruelles pour ces jeunes ; fallait-il en rajouter en modifiant aveuglément les règles du jeu en cours de route ? Suite à la décision surprenante du Conseil d'Etat dans un dossier liégeois, il nous a fallu nous résigner à utiliser la possibilité offerte par l'arrêté maudit de juillet 2008 et prélever cette année dans le quota de l'année prochaine. Cette décision, imposée par les autorités politiques et renforcée par le pouvoir judiciaire, crée une injustice profonde, incompréhensible et intolérable pour les étudiants entrant aujourd'hui en faculté de Médecine. Je lance ici un appel solennel aux responsables politiques afin qu'ils prennent dans les plus brefs délais les mesures qui s'imposent pour corriger cette discrimination résultant de dispositions législatives adoptées de manière précipitée et inopportune.

Avec vous, je ne peux que me réjouir du développement de **pôles de recherche** plus larges, interdisciplinaires, débordant le cadre trop étroit du département, voire même de la faculté. C'est le cas de l'initiative prise conjointement par les facultés d'Informatique, de Sciences économiques, sociales et de gestion et de Droit. De même, de précieuses synergies se nouent pour constituer, dans le domaine des sciences du vivant, un pôle de recherche réunissant de très nombreux chercheurs des facultés des Sciences et de Médecine, ainsi que des Cliniques universitaires (UCL) de Mont-Godinne. Une troisième initiative particulièrement conforme aux valeurs de notre université est la toute prochaine création d'un « espace philosophique de Namur » regroupant des enseignants et des chercheurs des départements de philosophie et de « sciences, philosophies, sociétés », ainsi que du Centre Interfaces.

Enfin, j'ai le plaisir de vous dévoiler le projet de **reconstruction de la faculté des sciences**, dont la demande de permis a été déposée tout récemment auprès des autorités compétentes. A elles seules, ces images et esquisses manifestent, mieux qu'un long discours, la vision du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale quant à l'avenir et au développement de notre institution universitaire.

Au-delà de ces événements importants pour notre institution, je voudrais, prenant du recul, élargir mon propos d'aujourd'hui à une question moins ancrée dans le temps court : celle du partenariat entre universités du Sud et du Nord de notre planète.

L'implication d'enseignants chercheurs dans des programmes de coopération au développement s'amplifie depuis quelques années. Aujourd'hui, non seulement de plus en plus d'universitaires se sentent concernés par cette dimension de leur mission, mais aussi les universités comme telles, ce qui se concrétise souvent par des partenariats entre une université de l'hémisphère nord et une université du Sud. Réfléchissons quelques instants à cette question quelque peu provocante, j'en conviens, mais essentielle : pareils partenariats nous donnent-ils un peu vite bonne conscience ou, au contraire, sont-ils une source d'enrichissement mutuel ?

Commençons par préciser les concepts. C'est en tant qu'**universitaires** que nous nous interrogeons sur le bien fondé de ces partenariats. Qui dit « université » est aussitôt renvoyé à des concepts comme « univers », « universalité », « universel » ! La spécificité même de l'université dès sa création au moyen âge n'est-elle pas de réunir des enseignants et des chercheurs couvrant l'universalité des savoirs...identifiés à l'époque ? La charte de nos Facultés ne dit-elle pas : « *L'universalité de l'enseignement et de la recherche et la mondialisation des problèmes de société exigent l'ouverture mutuelle des universités.* » ? Il est donc normal et conforme à notre mission d'universitaires du nord de nous laisser interroger par les problématiques humaines fondamentales des pays du Sud, que ces problématiques soient sociales, politiques, économiques, éthiques, scientifiques, technologiques ou médicales. Il est tout aussi normal que l'étude de ces problématiques nous amène à nous engager dans ce qu'il est convenu d'appeler l'aide au développement et dans certains cas à travailler en partenariat avec des équipes d'enseignants et de chercheurs de telle ou telle université du Sud !

S'inscrire dans une démarche de **partenariat**, c'est convenir que depuis l'identification commune des besoins à rencontrer et jusqu'à l'évaluation du travail réalisé en commun, chacun des partenaires pourra mesurer quel aura été son apport, complémentaire de celui de l'autre, et ce qu'il pourra en retirer ; on est nécessairement dans une démarche « win – win » ! La « déclaration de mission » de la CUD (commission universitaire pour le développement réunissant l'ensemble des universités de la Communauté française de Belgique) est assez explicite sur ce point : « *La CUD a pour mission d'encourager des projets communs à des universités belges francophones et des universités des pays en développement. Les partenaires du Nord et du Sud se fixent ensemble des objectifs et mettent en commun leurs ressources humaines, matérielles et financières pour les atteindre. L'objectif n'est pas de financer des projets mis en œuvre par une université belge dans un pays en développement, ni de financer des projets réalisés par une université (dans un pays) en développement. Il est en revanche de permettre à des universités belges et de pays en développement d'ensemble initier et mettre en œuvre des programmes, des projets et des actions qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement fixés par le partenaire* ».

Partenariat universitaire entre institutions **du nord et du sud** : il y a donc une spécificité à pareils partenariats lorsque l'une des universités partenaires se trouve dans l'hémisphère nord et l'autre dans les pays du Sud, hors pays émergents. Une université comme la nôtre doit-elle encourager ses équipes d'enseignants et de chercheurs à poursuivre, voire même à développer et à multiplier, pareils partenariats ? A mes yeux, la réponse est bien évidemment positive, mais à quelles conditions ?

La première de ces conditions est de tenir compte de **l'histoire** et d'entrer résolument dans une compréhension de la **culture** locale. Par exemple, dans l'Afrique sub-saharienne, tous les pays ont un passé colonial qui a laissé des traces encore vives dont il convient de tenir compte. Il nous faut bien l'admettre : le rapport « Nord-Sud » y constitue d'abord une expérience négative aux yeux de la majorité de la population, car la colonisation est un phénomène de domination. Bien sûr, le colon a apporté les infrastructures (chemins de fer, routes, navigation fluviale...), il a créé des écoles, des dispensaires, des hôpitaux, de même qu'il a amorcé une activité industrielle, mais sa façon de faire a souvent été vécue comme humiliante et a laissé des traces qui ont marqué de façon profonde et durable les relations entre nos pays ! De même, la culture propre à chaque région, à chaque pays nous impose un travail préalable d'écoute et de compréhension ; chaque culture est une façon particulière de « cultiver » l'humanité. Nos partenariats universitaires doivent donc tenir compte de cette réalité historique et culturelle, au risque de reproduire les mêmes incompréhensions ou les mêmes rejets ! Et ce n'est pas simple. Comment faire en sorte que notre travail spécifiquement universitaire ne soit pas perçu comme une manière, scientifique peut-être, de reproduire un processus de domination qui a laissé bien des blessures ? Les universitaires que nous sommes ne savent que trop bien à quel point les concepts de « savoir » et de « pouvoir » sont étroitement liés ! Sans compter que l'actualité des relations entre l'Europe et l'Afrique n'est pas avare d'exemples d'une politique interventionniste des Européens dans les affaires intérieures de plusieurs pays africains !

Une deuxième condition consiste à ne pas considérer le modèle de nos universités occidentales comme un **modèle universel** et donc à ne pas chercher à transposer purement et simplement ce modèle dans les universités du Sud. Or, la tentation est forte de considérer comme universelle « notre » façon occidentale de lire un texte, de faire circuler des biens, de régir une société, de soigner des malades, de cultiver un champ, d'organiser l'enseignement obligatoire... Enseigner par exemple, sans les contextualiser, le droit de la propriété privée et la négociation individuelle des contrats ne peut que provoquer des ruptures de solidarité dramatiques dans les familles africaines. De même, faire rêver les paysans vietnamiens sur les techniques agricoles les plus poussées aboutira bien souvent à renforcer les dépendances par rapport à ces techniques. Jean-Marc ELA, sociologue et théologien camerounais nous questionne de façon percutante et abrupte dans un article paru en 2002 et intitulé : « Refaire ou ajuster l'université africaine » : *« Quel service, à la vérité, l'Afrique peut-elle attendre d'une université où l'enseignement est donné en français ou en anglais et dont le contenu et les méthodes sont issus, pour l'essentiel, de l'univers culturel occidental ? Par ailleurs, si l'enseignement n'est pas seulement l'école mais la vie, peut-on négliger l'enracinement de l'étudiant africain dans son milieu d'appartenance marqué par les langages et les rationalités qui agissent en profondeur dans l'imaginaire social et influencent les pratiques de la vie quotidienne ? »*

Ces deux conditions se résument en une seule attitude, celle du **respect**. En effet, tenir compte de l'histoire et de la culture de l'autre et ne pas imposer notre modèle universitaire sont des

expressions de ce respect sans lequel il ne peut y avoir de véritable partenariat au sens où chacune des universités partenaires est enrichie par l'expérience de cette mise en commun de ses missions d'enseignement, de recherche et de service.

Mais en quoi consiste donc cet **enrichissement mutuel**, fruit d'un véritable partenariat entre universités du nord et universités du Sud ? Il serait utile d'interroger les acteurs de ces collaborations, ce qui nous amènerait à découvrir des fruits multiples, variés et souvent inattendus ! Contentons-nous, à partir de quelques exemples belges, voire même namurois, d'épingler certaines retombées positives de ces partenariats pour nos universités et leur environnement.

Aux dires de certains enseignants chercheurs de nos facultés de médecine, la thématique de la « santé publique » en Belgique est devenue un véritable sujet d'enseignement et de recherche après que des travaux aient été réalisés par plusieurs doctorants belges sur les défis de la santé des populations en Afrique centrale. En géographie, c'est en travaillant avec des chercheurs des universités philippines qu'un nouveau modèle de « cartographie participative » a pu voir le jour, en particulier ici à Namur. De manière plus généralisée, l'implication très concrète de bon nombre d'enseignants et de chercheurs dans des partenariats scientifiques avec telle ou telle université du Sud nourrit les recherches menées au sein de nos laboratoires et centres de recherche et permet des publications scientifiques de très haut niveau ; c'est ainsi que, dans bien des cas, la collaboration scientifique avec des universités du Sud permet de renforcer la réputation de nos universités du Nord et d'en développer l'expertise.

Parmi les retombées positives pour nos universités du nord, je me dois d'évoquer également l'apport concret de ces collaborations et de ces partenariats dans la sensibilisation de nos communautés universitaires aux réalités de vie de plusieurs milliards d'habitants de la planète. Au sein de nos Facultés, la **FUCID**, ONG universitaire, a pour objectif de « promouvoir dans l'enseignement et la recherche...la sensibilisation aux problèmes du développement » ; elle est donc un canal d'échange privilégié entre étudiants et membres du personnel namurois, d'une part, et de diverses universités du Sud, d'autre part. Qu'il nous suffise d'évoquer les voyages d'échange ou d'immersion, les midis de la FUCID, les séminaires interfacultaires, l'envoi d'étudiants auprès de partenaires du Sud pour la réalisation de leur mémoire, l'invitation d'enseignants du Sud dans le cadre des cours méfis notamment. En outre, certains de nos départements, laboratoires ou centres de recherche bénéficient d'une longue expérience de travail avec des partenaires du Sud, ce qui constitue pour eux un terrain de recherche et d'application privilégié ; sans aucune prétention à l'exhaustivité, je mentionne notamment le Centre de recherche en économie du développement dont l'expertise a été maintes fois reconnue internationalement, l'Unité de recherche en biologie des organismes, les départements de géologie et de géographie, sans oublier les collaborations qu'entretiennent certains physiciens, pédagogues et vétérinaires avec des universités marocaines, ni les collaborations de la faculté de Médecine au Vietnam et celles de la faculté de Droit au Burkina Faso et dans la région des grands lacs!

Dans le même esprit et donc avec un grand respect pour l'histoire, la culture et la spécificité des universités du Sud et de leur environnement, il nous faut également relever, avec la modestie des vrais scientifiques, les **retombées positives** de nos partenariats pour ces universités et les populations de leurs pays.

Dans bien des cas, la formation au doctorat de ses enseignants ou futurs enseignants constitue, pour l'université du Sud, le premier bénéfice de tel partenariat. Au-delà de cette formation,

c'est aussi une ouverture sur d'autres équipes de recherche, des partages d'expertise, des échanges d'expériences. Bien sûr, nous ne le savons que trop bien, il ne suffit pas d'offrir au doctorant un contexte scientifique de très haut niveau ; il faut aussi lui permettre de vivre dans un environnement qui l'aide à réfléchir à son engagement au service de son université, de son pays, de sa région, un environnement qui le soutient dans son projet de retour au pays, sans se laisser détourner par les mirages de notre monde occidental ! Parmi les autres bénéfiques pour les universités du Sud et leur environnement, il faut citer les possibilités de séjours de chercheurs dans nos laboratoires, les interventions ponctuelles de nos enseignants et chercheurs dans certains de leurs programmes d'enseignement et de recherche, la possibilité de dialoguer sur leur terrain avec leurs « invités » du Nord !

Que **conclure** de ce rapide survol ? A condition de tenir compte du contexte historique et de pénétrer en profondeur dans la culture locale, à condition aussi de ne pas imposer notre modèle, s'engager dans des partenariats d'enseignement et ou de recherche avec des institutions du Sud requiert une démarche particulièrement exigeante qui n'a pas pour objectif de nous donner bonne conscience ; cette démarche constitue par ailleurs un réel enrichissement pour chacune des universités partenaires. Mais la collaboration avec les universités du Sud n'est pas une simple proposition que nous pourrions considérer parmi d'autres, elle fait partie de notre responsabilité « universelle » de service du bien commun ; elle s'impose à nous si nous refusons que se creuse le fossé entre les nations. Les transferts et les échanges de savoirs, que ce soit en matière de santé publique, d'économie ou d'éducation, constituent autant de gages pour la paix mondiale ; nous ne pouvons pas nous dérober aux appels qui nous sont adressés pour construire, avec les partenaires du Sud et à leur invitation, un monde plus juste et plus solidaire, un monde où l'hémisphère Sud, et plus particulièrement l'Afrique sub-saharienne, ne sera plus ce lieu de désolation que tant d'hommes et de femmes cherchent aujourd'hui à fuir au risque de leur vie et dont nous ne mesurons pas toujours, assis devant nos téléviseurs, la désespérance infinie, compagne de leurs errances.

La mission des universités et des universitaires est de relever les défis les plus difficiles, et de le faire avec l'honnêteté intellectuelle, le sérieux et le travail en profondeur, que requièrent ces enjeux planétaires. Malgré toute l'importance de défis plus spécifiques aux pays développés, reconnaissons que c'est dans les pays du Sud que se situent aujourd'hui les questions les plus urgentes et les plus complexes. Si c'est bien aux populations du Sud d'y répondre, nous ne pouvons pas pour autant rester au balcon : nous avons l'obligation morale et scientifique de partager nos connaissances et nos expertises pour les aider à trouver les solutions à ces défis. Notre statut d'universitaires nous impose un devoir de réflexion et d'analyse sur les grandes questions d'avenir pour l'humanité, telles que la préservation de la planète, l'extrême pauvreté, les migrations, le terrorisme, les épidémies...

Cette perspective vient élargir nos horizons et nous renvoie sans cesse à cette mission passionnante qui est la nôtre de former des étudiants et des chercheurs qui, comme l'affirme notre charte, soient « des acteurs responsables dans la société », cette société dont les frontières aujourd'hui s'identifient à celles de notre planète. Il s'agit de former des hommes et des femmes « pour les autres et avec les autres ».

C'est dans cet esprit et sous l'égide de Notre-Dame de la Paix, que je déclare ouverte l'année académique 2008-2009.

Michel SCHEUER, Recteur

15 septembre 2008